

Tweets du mois

EOC EU Office

@EOCEUOffice May 2
The @EU_Commission proposal for the EU budget for the 2021-2027 period is out! We are pleased to see that the budget of the @EUErasmusPlus is proposed to be doubled. Now we look forward for a strong support to its #sport chapter in future as well!

EOC EU Office

@EOCEUOffice Apr 27
A new #CallForProposals for #Sport as a Tool for #Integration & #SocialInclusion of #Refugees has just been launched @EU_Commission! Total budget 1.4M EUR. Deadline 07/06/2018 (12 noon Brussels time). More: https://ec.europa.eu/sport/calls/eac-s16-2018-integration-social-inclusion-refugees_en ...

EurOlympic

@EOCmedia Apr 23
Sport Cooperation at the core of the EOC EU Office annual partner meeting
<http://www.eurolympic.org/sport-cooperation-at-the-core-of-eoc-eu-office-annual-partner-meeting/> ...

Table des matières

Editorial 2

UNION EUROPEENNE ET SPORT

La Commission européenne propose un cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 3

Entrée en vigueur de la régulation européenne sur la protection des données 4

Première réunion du Groupe d'Experts sur l'intégrité dans le sport 4

Première réunion du groupe de travail sur l'action « 3 » intégrité du plan d'action de Kazan 6

Rencontres autour de la dimension économique du sport 6

Conférence sur l'autonomie des femmes par le sport, organisée par l'intergroupe "Sport" du Parlement européen 7

Manipulation des compétitions dans le Football – explorer de nouvelles méthodes 8

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

Deuxième réunion du projet POINTS, à Lausanne 9

La Commission lance un appel à propositions relatif au "Sport comme instrument d'intégration sociale des réfugiés" 10

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Le Bureau des COE auprès de l'UE remercie l'ensemble des participants à la réunion annuelle des partenaires 11

Dates en mai 12

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Avec la publication de la proposition pour le nouveau cadre financier pluriannuel, la Commission européenne débute une période cruciale pour la négociation du nouveau budget de l'UE pour la période 2021-2027.

Les discussions sur le cadre financier ont toujours été particulièrement complexes, sachant que les contributeurs lient l'accord à des concessions politiques. Il est, à l'heure actuelle, difficile de prédire la teneur de ces concessions de part et d'autres. Selon l'ensemble des observateurs bruxellois, il est évident que ces négociations feront parties des plus difficiles jamais tenues. Des questions telles que comment compenser le Brexit, comment résoudre les frictions politiques avec le Groupe de Visegrad ou comment s'assurer que le couple franco-allemand redémarre, devront être résolues. Dans tous les cas, le Commissaire Oettinger a déjà tenté de dessiner un début de compromis en proposant la diminution des fonds de cohésion et de la politique agricole, en les liants avec des priorités politiques allant au-delà des chiffres. Il sera intéressant de voir combien de temps ces négociations vont durer avant l'adoption finale du nouveau cadre.

Quel impact sur le financement des projets liés au sport ? Erasmus+ pourrait être le grand vainqueur de ce nouveau budget. Quand bien même l'objectif de la Commission de doubler le budget du programme ne survivrait pas aux négociations, il semble clair qu'il existe une vision commune des institutions européennes voyant Erasmus comme le programme financier ayant connu le plus grand succès. C'est pourquoi l'objectif principal doit être de conserver le programme sport au sein d'Erasmus+. Durant la période actuelle, le financement de projet sur des sujets tels que la bonne gouvernance, les doubles parcours ou l'inclusion sociale ont créé une valeur ajoutée réelle à l'échelle européenne. Le sport est une part intégrale de nos sociétés et contribue fortement au bien-être des citoyens. Ce message doit être mis en avant par tous les acteurs du monde du sport afin de sauvegarder la position du chapitre sport dans les futures négociations.

Au-delà d'Erasmus+, d'autres secteurs pourraient voir le sport mieux pris en compte dans le futur. Malgré les multiples évidences scientifiques, l'activité physique n'est pas suffisamment intégrée dans le programme Santé de l'UE. Cette situation demeure peu compréhensible, l'activité physique étant le moyen le plus rapide d'améliorer la santé des citoyens.

Pour conclure cet éditorial, je voudrais rappeler que le nouveau cadre européen pour la protection des données entrera en vigueur le 25 mai prochain. La protection des données personnelles des citoyens européens est l'objectif principal de la réforme. Le bureau des COE auprès de l'UE a travaillé sur le sujet depuis le début du processus puisque tous les secteurs, dont le sport, seront affectés. Les fédérations sportives doivent vérifier quelles données sont nécessaires pour la conduite de leurs activités ainsi que la base légale qui peut être utilisée pour les conserver.

En vous souhaitant une très bonne lecture



Folker Hellmund
Directeur du bureau des COE auprès de l'UE

UNION EUROPEENNE ET SPORT

La Commission européenne propose un cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027

Le 2 mai 2018, la Commission européenne a dévoilé son projet de cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027. Le Président de la Commission, Jean-Claude Juncker, et le Commissaire Günther H. Oettinger, responsable du budget et des ressources humaines, ont insisté sur l'importance de « *fournir de l'efficacité et de l'équité dans ce qui compte vraiment dans la vie quotidienne des citoyens* ». Pour y parvenir, le cadre proposé devrait être plus simple et plus souple, et apporter une réponse réaliste et équilibrée à la nouvelle structure de l'UE à 27 États Membres (EM).

En prenant en compte des facteurs tels que le retrait du Royaume-Uni de l'Union, la crise des réfugiés et les enseignements tirés des crises financières de 2008, la Commission a proposé de porter le budget global à 1 279 milliards d'euros, représentant ainsi 1.114% du PIB des EM. Pour atteindre les objectifs budgétaires, les EM devront raisonnablement augmenter leurs contributions tandis que de nouvelles sources de revenus sont explorées et que des économies dans certains domaines sont envisagés, telles que des réductions des budgets dans les domaines de la politique agricole commune et de la politique de cohésion, ainsi que des redéploiements de programmes existants.

Concernant les organisations sportives, l'évolution majeure est une proposition visant à augmenter de plus du double le fonds Erasmus +, qui continuera à soutenir l'éducation et la mobilité des jeunes. Le budget Erasmus + s'élèverait à 30 milliards d'euros sur la période 2021-2027. En revanche, aucune information supplémentaire n'a été apportée concernant la proportion qui sera

allouée au chapitre sport. Le bureau des COE auprès de l'UE plaide pour une augmentation dans ce domaine.

En outre, la Commission a proposé de renforcer le lien entre les financements accordés par l'UE et le respect de l'état de droit. L'analyse de potentielles infractions et de l'implication éventuelle des EM sera effectuée par la Commission et soumis au vote du Conseil.

De plus, deux nouveaux programmes en faveur de l'innovation ont été proposés. InvestEU et Digital Europe bénéficieront de la hausse de 64% du budget Recherche, Innovation et Numérique. Les ressources consacrées à l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale devraient également augmenter de 30%, tandis que le soutien à l'instrument de préadhésion devrait être augmenté de 20%. Une réduction de 5% du budget de la politique de cohésion est proposée tout en incluant le programme de Santé dans le cadre du Fond Social Européen. Il est également proposé que les dépenses administratives soient maintenues au taux actuel de 6,7% du budget global.

L'examen à mi-parcours du budget en 2023 montrera si le nouveau cadre, dans l'éventualité de son acceptation, est adapté à la réalisation des objectifs de l'Union. En outre, la Commission a estimé que la synchronisation progressive du cadre financier pluriannuel avec le cycle politique quinquennal des institutions de l'UE est souhaitée. Toutefois, en raison du temps et des contraintes, cette correspondance ne constituerait pas une solution adéquate pour la période 2021-

– la maison du sport européen –

2027 selon la Commission. Cela pourrait toutefois faire partie de la proposition de la Commission pour 2028.

La Commission devrait publier ses propositions pour différents programmes de financement européens à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Le bureau des COE auprès de l'UE suivra de près ces développements, en accordant une attention particulière au programme Erasmus

+ et son chapitre sportif ainsi qu'à la politique de cohésion et au programme de santé.

PLUS D'INFORMATION

[Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social Européen et au Comité des régions](#)

Entrée en vigueur de la réglementation européenne sur la protection des données

Le 25 mai 2018, la réglementation européenne sur la protection des données (GDPR) entrera en vigueur. La mise en œuvre de cette réglementation modifie grandement la manière dont les données personnelles des citoyens européens seront protégées.

Cette réglementation s'applique également aux organisations sportives dans et en dehors de l'UE, qui collectent des données de personnes basées dans l'espace européen.

La GDPR met le consentement au cœur du nouveau système – renouveler le consentement des possesseurs de données étant nécessaire - donnant un meilleur contrôle aux citoyens tout en introduisant des pénalités pour les violations. Afin de se préparer à l'introduction de ces nouvelles règles, les organisations sportives doivent vérifier les différentes données traitées afin de contrôler la légalité des activités conduites par rapport aux nouvelles règles.

La GDPR donnant de nombreux droits aux citoyens (droit à l'information, d'accès, à la portabilité, droit de correction, droit à l'oubli...), les organisations doivent prendre des mesures permettant une application effective de ces droits. Dans certaines situations, définies dans la réglementation, les organisations sportives devront nommer un responsable protection des données (DPOs). Les réglementations nationales pourront préciser certains aspects, si nécessaire.

Les contrats avec les tierces parties, donnant accès à des données personnelles, devront, potentiellement, également être adaptés pour respecter les nouvelles règles.

Première réunion du Groupe d'Experts sur « l'intégrité dans le sport »

Les 23 et 24 avril 2018, la Commission Européenne a organisé la première réunion de son nouveau groupe d'experts sur "Intégrité dans le sport", à Varna, en Bulgarie.

Comme pour le groupe d'experts « *Compétences et développement des ressources humaines dans le sport* », ce groupe est réglementé par les « *Règles horizontales pour la création et le fonctionnement des groupes d'experts de la*

– la maison du sport européen –

Commission » adoptées par la Commission en 2016. Ces règles offrent, à la Commission, la possibilité d'associer les organisations sportives aux travaux, en les invitant en qualité d'observateurs aux réunions, en complément des représentants des États membres. Plusieurs organisations sportives étaient conviées, dont le CIO, le Bureau des COE auprès de l'UE, l'UEFA et la FIFA. De plus, d'autres organisations internationales, travaillant sur le sujet, telles qu'INTERPOL, EUROPOL, l'ONUDC et le Conseil de l'Europe étaient également représentées.

Ce séminaire de deux jours a permis des échanges sur les sujets suivants: 1. Manipulation des compétitions sportives 2. Bonne gouvernance, 3. Lutte contre la corruption.

Conformément à ce qui est prévu par la nouvelle méthode de travail des Groupe d'experts, l'objectif principal de cette première réunion était de définir le type et la portée des activités conduites par le groupe au cours des mois à venir. Dans cette optique, chaque sujet démarrait par une présentation générale de la Commission suivie d'une introduction au sujet et d'un échange sur les activités à venir du groupe.

Il est intéressant de remarquer que les États membres et la Commission ont exprimé un profond intérêt pour les différentes activités présentées par les organisations sportives dont le projet POINTS du Bureau des COE auprès de l'UE, la revue de la gouvernance des fédérations internationales par ASOIF, la réforme des modes de gouvernance menée par la FIFA ou le réseau des responsables pour l'intégrité mis en place par l'UEFA.

En outre, les échanges ont mis en évidence la forte coopération et les diverses activités engagées entre les organisations sportives et les parties prenantes concernées. INTERPOL a par exemple mentionné sa collaboration avec le CIO ainsi que sa participation à l'IPACS ou se côtoient

ASOIF, le CIO et le Conseil de l'Europe, tandis que l'ONUDC a souligné sa collaboration avec le CIO dans la lutte contre la corruption.

Dans le domaine de la manipulation des compétitions sportives, tous les participants ont insisté sur la nécessité de progresser dans la mise en œuvre de la convention du Conseil de l'Europe, malgré le blocage au niveau du Conseil. À cet égard, le groupe a décidé d'avoir des mises à jour régulières sur les initiatives nationales et européennes tandis que la Commission réfléchira à la production d'une analyse juridique de tous les éléments de la Convention qui peuvent déjà être mis en place par les États membres sans exiger l'entrée en vigueur de la Convention.

La bonne gouvernance dans le sport reste une préoccupation majeure du groupe et Daren Bailley, ancien président du groupe d'experts de l'UE sur ce sujet, a souligné les multiples défis auxquels les organisations sportives sont confrontées en ce moment. Cependant, le sentiment général de l'assemblée était que l'UE a déjà été très active dans ce domaine et que de nombreuses initiatives positives sont actuellement menées par les organisations sportives. Dans cette optique, la Commission a proposé de se concentrer sur la promotion et le développement des « *pledges boards* » pour la bonne gouvernance.

La présentation du Dr. Argyro Elisavet Manoli, Université de Loughborough, a initié d'intenses discussions entre les participants sur la définition de la corruption dans le sport et a permis à plusieurs États membres et parties prenantes de détailler leurs activités actuelles. Le Groupe a décidé d'explorer davantage les projets existants afin d'éviter la redondance dans les initiatives.

La prochaine réunion du groupe d'experts devrait avoir lieu en octobre 2018.

Première réunion du groupe de travail sur l'action « 3 » intégrité du plan d'action de Kazan

Suite à l'adoption du plan d'action de Kazan, par l'UNESCO, durant sa 6ème conférence internationale des ministres et des officiels responsables pour le sport, MINEPS VI, en juillet 2017, le groupe de travail de l'action 3 « intégrité » s'est réunie à Paris, le 25 avril. L'objectif de ce groupe de travail est de rédiger des lignes directrices pour « *des standards internationaux concernant le rôle des ministres des sports afin de promouvoir l'intégrité du sport* ». Ces lignes directrices doivent être rédigées dans un processus incluant les états membres de l'UNESCO, les organisations sportives ainsi que les autres acteurs pertinents.

Cette première discussion a ainsi réuni les acteurs précédemment mentionnés, ainsi que des organisations telles qu'Interpol, Unicef et l'OIT.

Les lignes directrices vont inclure 5 différents domaines, discutés durant la réunion :

- Sauvegarder les athlètes, les spectateurs, les travailleurs et les autres acteurs impliqués ;

- Protéger les enfants, les jeunes et les groupes vulnérables ;
- Renforcer la bonne gouvernance des organisations sportives ;
- Renforcer les mesures contre la manipulation des compétitions sportives ;
- Assurer une politique de lutte contre le dopage efficace.

L'idée est de collecter des informations, avant la fin de l'année, dans ces différents domaines par l'intermédiaire d'un questionnaire. La prochaine réunion du groupe de travail est prévue en janvier 2019, l'objectif étant de produire les lignes directrices pour le mois d'Octobre 2019.

La question du suivi des recommandations a également été discutée durant la réunion.

PLUS D'INFORMATIONS

[Kazan Action Plan](#)

Rencontres autour de la dimension économique du sport

Le 11 avril 2018, le « Cluster meeting » consacré à « *La dimension économique du sport - pourquoi le sport est important ?* », s'est tenu à Bruxelles. Un certain nombre de parties prenantes, notamment des représentants des institutions de l'UE, des États membres, des fédérations sportives internationales, des économistes et des universitaires, ont participé au débat.

Christian Helmenstein, chercheur pour « SportsEconAustria » a ouvert la journée en expliquant que, selon les chiffres les plus récents,

le sport contribue à l'économie de l'UE à hauteur de 80 milliards d'euros par an. Au cours de ses recherches, Christian Helmenstein a estimé qu'entre 2005 et 2012, la part du secteur lié au sport au sein de l'UE avait augmenté de 20% avec 1 euro généré par le sport tous les 47€ produit. En outre, ce secteur crée un emploi sur 37. Par ailleurs, selon les statistiques présentées, les pays qui bénéficient le plus du sport sont l'Autriche, l'Allemagne et la Pologne. De même, l'accent a été mis sur des sujets tels que le bénévolat, les effets sur l'intégration et l'incitation

– la maison du sport européen –

à l'innovation. La valeur du sport peut également être considérée en coûts d'inactivité. Pour illustrer cette position, l'exemple de l'Autriche a été donné : une augmentation de 10% des niveaux d'activité en Autriche offrirait près de 6,6 milliards d'euros supplémentaires et 40 000 employés sur le marché.

Les sujets abordés par la suite durant le panel concernaient la mesure des bénéfices tangibles découlant de l'organisation d'événements sportifs pour les territoires d'accueil, le partage des bonnes pratiques de collecte de données et la variété des modèles disponibles. Les intervenants se sont accordés sur le manque d'uniformité dans la collecte des données, rendant particulièrement difficile la comparaison des résultats et leur exploitation. C'est pourquoi, le panel a appelé à une procédure standardisée pour la collecte de données au niveau local et Européen.

Le second panel a initié une discussion sur la manière dont la sensibilisation aux avantages économiques du sport pouvait aider à convaincre les autorités publiques de développer les politiques de promotion du sport et de l'activité physique pour lutter contre l'obésité. De plus, les intervenants ont insisté sur l'importance de ne pas limiter les débats autour des grands événements sportifs, car c'est le sport pour tous qui contribue le plus à l'économie et à l'emploi. Les exemples

spécifiques de décisions politiques pertinentes au Royaume-Uni et en Lettonie ont été examinés.

Dans le troisième panel, les intervenants ont évalué les incitations potentielles à l'investissement dans le sport. Par la suite, la responsabilité individuelle des États membres d'œuvrer en faveur d'une meilleure utilisation du sport pour le bénéfice économique a été mentionnée dans une discussion sur les politiques adoptées en Estonie. Tout cela a été encore renforcé par la réflexion sur le système néerlandais dans lequel, en vertu d'un accord commun, la présentation de résultats concrets aux autorités est susceptible d'aider à obtenir le soutien au développement de projets liés au sport.

Pour conclure, Barbara Spindler-Oswald, future présidente du groupe de travail sur le sport du Conseil de l'UE, a informé les participants des priorités de la future présidence autrichienne de l'UE. Elle a évoqué les activités de santé et de sport sur le lieu de travail, la relation entre l'inactivité physique et le financement public, l'engagement volontaire et l'innovation dans le sport liée au développement régional comme étant des domaines clés pour la seconde moitié de l'année 2018, au cours de laquelle l'Autriche présidera le Conseil de l'UE.

Conférence sur l'autonomie des femmes par le sport, organisée par l'intergroupe "Sport" du Parlement européen

Le 10 avril, l'Intergroupe Sport du PE a organisé une conférence sur le thème « *Autonomiser les femmes par le sport* ». Le premier panel portait sur « *les femmes actives* » et le second sur « *la sécurité dans le sport* ».

Les intervenantes du premier panel ont expliqué les progrès réalisés dans le domaine de l'insertion des femmes dans le sport au sein de leurs

organisations et ont fourni des informations sur plusieurs projets dans la région. Par exemple, le projet allemand « [Kicking Girls](#) » vise à donner aux filles défavorisées un accès au football. Le projet du « [Club des 100 femmes](#) » initié par la Fédération française de football cible plus particulièrement le secteur de la gouvernance et de l'administration avec comme objectif de

– la maison du sport européen –

rassembler les femmes souhaitant travailler dans des clubs et organisations de football. Katie Sadleir, représentant World Rugby, a présenté un aperçu détaillé des récents changements apportés aux statuts de l'organe directeur. World Rugby augmentera le nombre de membres du Conseil de 32 à 49, les 17 nouveaux représentants étant des femmes, cela laissera au moins 30% de femmes dans le Conseil.

Le rôle joué par le sport dans la construction de la cohésion sociale ainsi que de son importance dans la lutte contre les stéréotypes faisait consensus parmi les intervenantes. Ces dernières ont également insisté sur la nécessité d'accroître la couverture médiatique des femmes dans le sport.

Le second panel - « la sécurité dans le sport » - a abordé le thème des violences sexuelles en

milieu sportif. Après le témoignage de Gloria Vicerias, ancienne olympienne espagnole concernant les violences sexuelles, Tine Vertommen, chercheuse belge impliquée dans le projet "VOICE" cofinancé par le programme Erasmus +, a précisé que les atteintes à l'intégrité des athlètes touchent autant les garçons que les filles. Madame Vertommen a ensuite expliqué l'importance d'adopter des mesures à différents niveaux : assurer la qualité des droits des enfants dans le sport, prévenir les risques par des mesures précises et sanctionner de manière appropriée. Les représentants du Conseil Supérieur du Sport en Espagne ont ensuite démontré comment ces différents niveaux peuvent être mis en pratique en prenant comme exemple son Plan Stratégique 2016-2020 qui englobe de nombreux domaines différents et notamment la création d'un environnement sûr dans le sport.

Manipulation des compétitions dans le Football – explorer de nouvelles méthodes

Le 10 avril, l'eurodéputée Emma McClarkin (UK-ECR) a animé au Parlement européen, une conférence sur les diverses méthodes de lutte contre la manipulation des compétitions de football. Le panel d'intervenants était composé de représentants d'organisations sportives, de l'ONUDC et d'Europol. Damian Collins député britannique et, co-fondateur du mouvement New FIFA Now et Ramon Vega, ancien footballeur, étaient également invités à partager leurs points de vue sur le sujet.

Les organisations sportives ont initié la discussion avec une présentation des politiques de la FIFA mises en œuvre avant la Coupe du monde 2018, en Russie. Vincent Ven, responsable du département Intégrité de la FIFA, a détaillé la stratégie comprenant :

- Trois formations relatives à l'intégrité pour les représentants des fédérations nationales.

- Des réunions focalisées sur l'intégrité à destination de tous les arbitres.
- Mise en place d'un centre de surveillance et de contrôle de l'intégrité.

Ensuite, le représentant de l'UEFA a partagé les priorités de son organisation tout en expliquant les systèmes de surveillance mobilisés par cette organisation dans la détection des matchs truqués dans le football.

Ces deux intervenants ont souligné que la coopération avec les autorités publiques nationales et internationales accompagnée d'une stricte application de la loi était cruciale, dans la mesure où les organes sportifs n'ont pas l'autorité ou les ressources nécessaires pour traiter le problème à eux seuls.

Cette déclaration a été confirmée par les intervenants représentant Europol et l'ONUDC. Ces derniers ont également souligné les tendances positives de la coopération internationale en termes de partage de données

– la maison du sport européen –

et de politiques communes, qui contribuent de manière significative à leurs stratégies en matière de corruption. L'UNODC a enfin évoqué la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires dans le développement de certaines régions du monde où la corruption dans le football a un impact sur le marché européen, alors que d'autres participants mentionnaient la nécessité de donner la priorité aux acteurs européens.

Les panélistes ont ensuite échangé sur la complexité des méthodes et stratégies utilisées pour la lutte contre la manipulation des matchs de football, au regard du développement de nouvelles technologies. Une déclaration

pertinente a été faite sur la nécessité de donner plus de pouvoirs aux organisations sportives, afin de leur permettre de mieux détecter et sanctionner de tels comportements tout en séparant sport et politique. Dans le même temps, les panélistes ont précisé que la volonté politique était un élément déterminant dans la résolution du problème.

Les intervenants ont conclu en mettant l'accent sur le long chemin à parcourir pour éradiquer le problème des matchs truqués dans le football. Cependant, ils ont affirmé que les initiatives actuelles et le dialogue entre les parties prenantes montraient la volonté commune de préserver l'intégrité du jeu.

FINANCEMENTS, ETUDES ET PROJETS

Deuxième réunion du projet POINTS, au siège du CIO à Lausanne

Les 10 et 11 avril, le projet POINTS a organisé sa deuxième réunion, accueilli par le Comité International Olympique, en son siège. Cette réunion a permis aux 19 représentants des organisations partenaires du projet POINTS présents de poursuivre le travail engagé lors de la réunion de lancement sur la mise en œuvre de la première phase du projet axée sur l'élaboration de lignes directrices pour un point de contact unique.

Dans son discours d'accueil, Pâquerette Girard-Zappelli, Responsable éthique du CIO, a évoqué la priorité accordée par le CIO aux activités visant à promouvoir l'intégrité avant de déclarer que "notre obligation, en tant qu'organisation sportive, est de protéger le sport et la crédibilité du sport". Le CIO est un partenaire associé du projet POINTS et est largement impliqué dans la mise en œuvre du projet.

Les présentations et les discussions relatives à la structure des « lignes directrices » pour la création de points de contact uniques étaient le

point central de l'ordre du jour. En outre, trois conférenciers externes, Carlos Schneider, conseiller juridique à l'UEFA, Yann Hafner, directeur des affaires juridiques à la FIVB et Brett Clothier, chef de l'unité d'intégrité athlétique de l'IAAF, ont présenté aux participants leurs activités sur l'intégrité.

Après que Folker Hellmund, chef du bureau des COE auprès de l'UE et Valentin Capelli, chef de projet, aient dévoilé la structure des « lignes directrices », l'ensemble des participants ont convergé vers un premier ensemble d'éléments clés incluant la définition du concept de point de contact unique, la liste des sujets couverts pour ses activités ou encore l'étendue de ses responsabilités. Les participants ont également convenu de la nécessaire flexibilité des principes directeurs, afin de permettre aux organisations d'adapter le rôle de leur point de contact unique en fonction de leur situation spécifique.

– la maison du sport européen –

Le Bureau des COE auprès de l'UE, en étroite collaboration avec les partenaires du projet, travaillera sur une version actualisée des lignes directrices dans le but de présenter le document lors de la prochaine réunion du groupe prévue

pour les 10 et 11 juillet 2018, à Prague, en République Tchèque.

PLUS D'INFORMATIONS

[Website](#)

La Commission lance un appel à propositions relatif au “Sport en tant qu'instrument d'intégration et d'inclusion sociale des réfugiés”

Le 12 avril 2018, la Commission Européenne a publié un appel à propositions visant à mettre en œuvre des projets sportifs traitant du « *Sport en tant qu'instrument d'intégration* » et de « *l'inclusion sociale des réfugiés* ».

Le budget global de cet appel à projets s'élève à 1 400 000 €. Les organisations sportives peuvent présenter des demandes et recevoir jusqu'à 60 000 € de financement dans la limite de 80% du coût global du projet. Les projets devront être mis en œuvre entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 et la date limite de dépôt des candidatures est le 7 juin 2018 (12:00 heure de Bruxelles).

La Commission prévoit de financer environ 25 projets sportifs locaux dans ce domaine. Au-delà des actions concrètes visant à favoriser l'intégration des réfugiés par le sport, les résultats attendus s'étendent à la promotion de l'engagement direct des réfugiés et des communautés hôtes dans des endroits stratégiques de l'UE et la promotion d'une approche européenne à travers le sport.

Une liste non exhaustive des principales activités éligibles au présent appel à propositions est répertoriée ci-dessous:

- Promotion de la participation des réfugiés au travers d'activités sportives;

- Développement, identification, promotion et partage d'activités et de bonnes pratiques sur la participation des réfugiés aux activités sportives dans le but clair de les intégrer dans les sociétés d'accueil.

Pour être éligibles, les activités doivent s'inscrire dans le cadre des valeurs européennes et doivent respecter le principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

La candidature sera évaluée sur la pertinence du projet (40 points), sa qualité (40 points) et la gestion du projet (20 points), avec un score minimum requis de 60 pour les deux premiers critères et de 70 points pour les trois critères. L'expérience passée montre que le nombre total de points requis pour les candidatures dans le cadre d'appels pilotes est considérablement plus élevée en raison de la quantité de candidatures. Le grand intérêt de ces projets pilotes illustre le potentiel de financement de l'UE pour des initiatives locales dont l'objectif est de relever des défis à l'échelle de l'UE.

PLUS D'INFORMATIONS

[EAC/S16/2018: “Appel à propositions pour le “Sport en tant qu'instrument d'intégration et d'inclusion sociale des réfugiés”](#)
[Précisions sur l'appel à propositions](#)

INFORMATIONS INTERNES ET VISITES

Le Bureau des COE auprès de l'UE remercie l'ensemble des participants à la réunion annuelle des partenaires

Le 17 avril 2018, le bureau des COE auprès de l'UE a réuni des représentants de 18 organisations lors de sa réunion annuelle des partenaires à Bruxelles.



Folker Hellmund, directeur du bureau des COE auprès de l'UE, a débuté en décrivant certaines des activités récentes et futures du bureau avant d'annoncer que le bureau co-organisera un séminaire relatif aux financements européens pour les CNO des pays non-membres de l'UE en Serbie, les 18 et 19 Juin 2018. Il a également précisé que le Bureau a activement soutenu les organisations partenaires dans leur candidature visant à bénéficier de financements dans le cadre du programme Erasmus + Sport. En outre, FH a souligné le rôle actif joué par le Bureau dans les consultations publiques sur le futur cadre financier pluriannuel (CFP), correspondant au budget 2021-2027 de l'UE.

Suite à ces propos introductifs les partenaires ont échangé sur les évolutions de la coopération entre leur structure et les organisations chinoises, dans le domaine sportif. Ces discussions ont fait

émerger la nécessité d'améliorer la communication entre les CNO européens.

La seconde partie de la matinée était consacrée aux échanges sur l'organisation de compétitions par des opérateurs privés. Benoit Keane, avocat représentant l'Union Internationale de Patinage a présenté les dernières évolutions du cas. La Commission a reconnu l'indépendance des fédérations sportives et leur capacité d'imposer des critères d'éligibilité pour l'organisation de compétitions privées, tout en affirmant que les objectifs doivent être légitimes et proportionnés.

Les débats se sont poursuivis l'après-midi, portant sur divers sujets tels que les contestations de la règle 40 de la Charte olympique (interdisant au sportif d'afficher leurs propres sponsors) ou du projet de Charte des droits des sportifs proposé par l'AMA.

Enfin, les discussions ont porté sur les développements récents relatifs à la politique européenne du sport. Les membres du bureau des COE auprès de l'UE ont présenté les principales conclusions du futur budget à long terme de l'UE. Des informations sur la mise en œuvre du plan de travail de l'UE pour le sport, la protection des données, la politique des visas ou la réforme de la politique en matière de TVA ont également été apportées.

Le Bureau des COE auprès de l'UE remercie toutes les organisations partenaires pour leur participation et leurs précieuses contributions négociations.

– la maison du sport européen –

Dates en mai 2018

10 mai 2018

Comité exécutif des COE, Belgrade

11-12 mai 2018

Séminaire 2018 des COE, Belgrade

14-15 mai 2018

Réunion annuelle du comité consultatif et du Comité de direction de l'APES, Strasbourg

22-23 mai 2018

Conseil des ministres de l'UE Education, Jeunesse, Culture et Sport, Brussels

31 mai 2018

Réunion informelle des ministres des Sports, Déclaration sur les valeurs européennes du Sport, Ministère des Sports français, Paris